

6 juillet 2026

POLICY BRIEF

Restaurer durablement les terres agricoles : Créer les conditions favorables aux transitions agroécologiques dans les territoires

Auteurs : Laurent Cournac¹, Jean-Luc Chotte¹, Cathy Clermont Dauphin¹, Dominique Masse¹, Mélanie Réquier Desjardins², Éric Léonard³, Frédérique Reigney⁴, Bruno Romagny⁵, Davide Rizzo⁵

1.IRD, UMR Eco&Sols • 2. CIHEAM IAMM, UMR SENS • 4. IRD, SPBI • 5. IRD, UMR LPED • 6.IRD, UMR LISAH



Message clé

Restaurer durablement les terres agricoles ne consiste pas simplement à promouvoir certaines pratiques culturales, mais également à créer les conditions permettant des trajectoires de transition des systèmes agricoles et alimentaires. Cette dimension systémique est fondamentale pour promouvoir l'émergence et la diffusion d'innovations adaptées aux contextes locaux, et pour appuyer la définition de politiques publiques soutenant les dynamiques multi-acteurs et fondées sur des connaissances robustes contextualisées.

Contexte

La décision 19 de la COP.16 reconnaît l'importance d'éviter, de réduire et d'inverser la dégradation des terres et des sols agricoles. Pour y parvenir, elle encourage l'adoption de systèmes de production durables capables de concilier sécurité alimentaire, résilience et préservation des ressources naturelles. L'agroécologie constitue une approche particulièrement pertinente en ce sens, permettant l'ancrage de l'action dans la connaissance des écosystèmes et socio-systèmes locaux.

Toutefois, la simple adoption ponctuelle de pratiques agroécologiques est insuffisante pour constituer une démarche durable de restauration des terres. Une telle démarche suppose la création d'un environnement favorable à l'évolution des stratégies de tous les acteurs (incluant ONG, transformateurs, acheteurs, fournisseurs, services techniques, décideurs publics, consommateurs) permettant aux agriculteurs, aux filières et aux territoires de s'engager durablement dans des trajectoires de transition adaptées à leurs réalités économiques, sociales et environnementales. Au-delà de la promotion des solutions techniques, l'enjeu de moyen et long terme consiste donc à mobiliser l'ensemble des leviers susceptibles de soutenir leur déploiement par un nombre croissant de parties prenantes et sur de plus larges étendues.

Reconnaître la diversité des contextes et territorialiser l'action

Les trajectoires agroécologiques dépendent étroitement des conditions pédoclimatiques, des systèmes agricoles, des régimes fonciers, des marchés, des politiques publiques, des formes d'organisation collective et des aspirations des acteurs locaux. L'identification des leviers, freins et indicateurs de réussite pertinents appelle ainsi une compréhension fine des contextes agropédoclimatiques et des dynamiques sociales locales.

Il n'existe donc pas de modèle unique de transition agroécologique. La restauration durable des terres agricoles nécessite au contraire une diversité de trajectoires adaptées aux réalités locales. Cette reconnaissance de l'hétérogénéité des territoires constitue un changement de

paradigme majeur par rapport aux approches fondées sur la diffusion de modèles standardisés. Créer les conditions favorables aux transitions agroécologiques suppose dès lors de partir des systèmes existants, des ressources disponibles et des besoins exprimés localement.

Reconnaître les savoirs locaux et renforcer la co-construction

Les transitions agroécologiques reposent sur la mobilisation conjointe de connaissances scientifiques, techniques et des savoirs développés par agricultrices et agriculteurs, ainsi que par les communautés locales. Cette hybridation des savoirs répond à une triple nécessité. D'abord biophysique, car activer des services écosystémiques exige une « connaissance située », nourrie par les observations de long terme des agriculteurs sur leurs propres parcelles. Ensuite socio-économique, pour intégrer la rationalité des agriculteurs : une innovation qui répondrait aux principes de l'agroécologie, mais déconnectée des objectifs de l'exploitation, n'est pas durable. Enfin opérationnelle, car face aux contraintes du quotidien, les agriculteurs déploient souvent une expertise unique pour tester et inventer en temps réel des solutions de contournement qui échappent parfois aux théories scientifiques.»

Le développement de démarches de co-innovation et de co-production des connaissances apparaît ainsi comme une condition importante du succès des transitions agroécologiques. Agricultrices et agriculteurs, avec les autres parties prenantes des territoires, doivent par conséquent être considérés comme des partenaires à part entière des processus d'innovation, bien au-delà du statut qui leur est souvent donné de simples bénéficiaires ou sources de données.

Cette approche soulève toutefois des questions importantes : comment définir collectivement les priorités ? Qui finance et participe à la production des connaissances ? Qui bénéficie des résultats obtenus ? Comment garantir un partage équitable des savoirs et de leurs usages ? Ces questions sont essentielles pour assurer la légitimité et la durabilité des démarches engagées.





Produire les preuves nécessaires à l'action

Les décideurs publics, les bailleurs, les acteurs économiques et les producteurs ont besoin d'éléments robustes pour orienter leurs choix et leurs investissements. Le déploiement à grande échelle des transitions agroécologiques suppose ainsi de mieux documenter leurs effets sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire, les revenus, la santé des sols, la biodiversité, les ressources en eau, la résilience climatique et la réduction de la dépendance aux intrants.

Ces effets étant souvent systémiques, progressifs et dépendants des contextes locaux, leur évaluation nécessite des approches multidimensionnelles capables d'intégrer les interactions entre les différentes dimensions environnementales, économiques et sociales. Des dispositifs de suivi de long terme sont indispensables pour apprécier pleinement les bénéfices, les limites et les compromis associés aux trajectoires de transition.

Produire ces preuves demeure une condition essentielle pour éclairer les politiques publiques, orienter les investissements et renforcer la crédibilité des approches agroécologiques dans les stratégies de restauration durable des terres.

Comprendre et accompagner les trajectoires de transition

Les mises en œuvre des transitions agroécologiques résultent d'arbitrages complexes entre production, revenus, travail, gestion des risques, accès aux marchés, foncier, disponibilité des ressources naturelles, savoir-faire, organisation collective et politiques publiques.

Ces facteurs interagissent à différentes échelles – celle des exploitations agricoles, des filières et des territoires – et conditionnent les possibilités de changement ainsi que leur durabilité. Comprendre ces trajectoires est essentiel pour identifier les leviers favorisant les transitions, les obstacles rencontrés par les acteurs et les conditions permettant le passage à l'échelle.

Créer les conditions favorables aux transitions agroécologiques suppose dès lors d'agir de manière cohérente à ces différentes échelles tout en tenant compte de leurs interactions.

Articuler initiatives locales et politiques publiques

Les approches territoriales et les initiatives locales constituent des leviers essentiels de la transition agroécologique. Toutefois, elles ne peuvent produire pleinement leurs effets sans être soutenues par des cadres politiques, institutionnels et économiques adaptés.

Les politiques foncières, les normes relatives à la qualité des sols, les mécanismes d'incitation économique, les dispositifs de financement, les politiques agricoles et les accords internationaux influencent fortement les possibilités de transition. L'enjeu est donc de créer une articulation efficace entre les dynamiques portées localement et les politiques publiques mises en œuvre aux niveaux national et international.

Cette cohérence est indispensable pour assurer la pérennité des initiatives et permettre leur diffusion à plus grande échelle.

Renforcer la gouvernance et les dynamiques multi-acteurs

La réussite des transitions agroécologiques repose sur une action coordonnée des agriculteurs, des organisations professionnelles, des acteurs des filières et chaînes de valeurs, des collectivités territoriales, des pouvoirs publics, des organisations de la société civile, des bailleurs et de la communauté scientifique.

Les plateformes multi-acteurs (de types « Living Labs » par exemple) constituent des instruments particulièrement pertinents pour favoriser le dialogue, le partage des connaissances, l'apprentissage collectif et la co-construction de solutions adaptées aux contextes locaux. Elles contribuent également à renforcer les interfaces entre science, politiques publiques et action de terrain, condition essentielle pour accélérer la restauration durable des terres agricoles.

Développer des politiques publiques et des actions localement pertinentes demande ainsi aux acteurs locaux de s'engager et donc de pouvoir appréhender leur propre contexte, leurs propres besoins et leurs propres solutions. Pour cela, il est nécessaire d'investir dans les compétences humaines, en passant par un renforcement voire un déploiement des capacités éducatives qu'elles soient générales ou techniques.

RECOMMANDATIONS AUX DÉCIDEURS PUBLICS

- Mettre en cohérence les politiques agricoles, foncières, environnementales et territoriales afin de créer un environnement favorable aux transitions agroécologiques.
- Développer des mécanismes d'incitation et de partage des risques permettant aux producteurs et aux filières d'investir dans la restauration durable des terres.
- Soutenir les approches territoriales et les plateformes multi-acteurs favorisant la coordination, l'apprentissage collectif et la co-construction des solutions.
- Mettre en place des dispositifs de suivi de la santé des sols et de la restauration des terres permettant d'orienter les politiques publiques et les investissements.
- Renforcer les capacités d'éducation et de formation en agroécologie à toutes les échelles, en incluant au-delà des futurs cadres/techniciens et chercheurs, les acteurs locaux, les producteurs et les productrices

RECOMMANDATIONS À LA RECHERCHE

- Documenter de manière transdisciplinaire les trajectoires de transition agroécologique à l'échelle des exploitations, des filières et des territoires afin d'identifier les conditions favorables à leur déploiement.
- Produire et partager des preuves robustes sur les impacts à long terme des transitions agroécologiques sur les sols, la biodiversité, l'eau, la résilience climatique et les moyens d'existence.
- Renforcer les démarches de recherche participative et la co-production des connaissances avec les agriculteurs, les collectivités et les autres acteurs des territoires.
- Développer des dispositifs d'observation et d'évaluation de long terme ainsi que des outils d'aide à la décision utiles aux politiques publiques.
- Développer des outils d'observations, de mesures et d'analyses facilement utilisables par les acteurs locaux (« low cost, low tech »).

Conclusion

La restauration durable des terres agricoles nécessite bien davantage que la diffusion de pratiques agroécologiques. Elle repose sur la capacité à créer les conditions favorables permettant aux exploitations agricoles, aux filières et aux territoires de s'engager durablement dans des trajectoires de transition adaptées à leurs contextes. L'atteinte des objectifs de la décision 19 issue de la COP16 suppose ainsi une mobilisation conjointe des pouvoirs publics, des

acteurs économiques, des agriculteurs, de la société civile et de la recherche. La mise en place de politiques cohérentes, de mécanismes de gouvernance multi-acteurs, d'investissements de long terme et de dispositifs robustes de production et de partage des connaissances apparaît indispensable pour accélérer la restauration durable des terres agricoles.

Cette note reflète le positionnement de chercheurs de l'IRD impliqués dans de nombreux programmes de recherche conçus et menés en partenariat avec des institutions de recherche, des universités ou des organisations de la société civile en Afrique Sub-Saharienne, au Maghreb, en Asie ou en Amérique du Sud, et dont les résultats sont co-publiés et diffusés avec ces partenaires.